

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU GERS

COMMUNE de MIRANDE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 11 Février 2025

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nbre de suffrages exprimés
23	19	Pour : 21 Contre : Abstenions :

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 Février à 20 h, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sur la convocation régulière du 05 Février, sous la présidence de Monsieur Patrick FANTON, Maire.

Acte rendu exécutoire après
Transmission au contrôle d'égalité
Publication

ETAIENT PRESENTS : MM. FANTON, DARROUX, Mme CHABBERT, M. FORMENT, Mme LUBAS, M. CORTADE, Mme DUBOSQ, M. IGLESIAS, Mme PICCIN, MM. FORGUES, BARBARA, VIDAL, LARAN, Mmes ABADIE, DAL LAGO, M. PUGNETTI, Mme TROUETTE, M. DOREY, Mme GROSJEAN.

ETAIENT ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : MME LASSALLE à Mme ABADIE et Mme CHARLIER à Mme LUBAS.

ETAIENT ABSENTES EXCUSEES : Mmes GABARROT et MENDES.

M. Thierry VIDAL est désigné secrétaire de séance.

2025.01.08 - PROJET DE CONTRAT D'ABONNEMENT AUX PROGICIELS PROPOSE PAR COSOLUCE

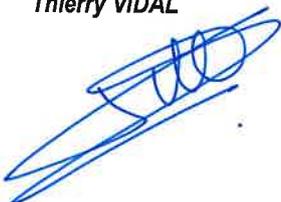
Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la proposition du renouvellement d'une convention avec la Société COSOLUCE, éditeur des logiciels comptables, ressources humaines, élections.

Il explique que le précédent contrat a pris fin le 31/12/2024 et qu'il convient de le renouveler jusqu'au 31/12/2027 pour un montant de 5 820 € révisable annuellement.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu son Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, accepte la convention annexée proposée par la Société COSOLUCE et autorise Monsieur le Maire à la signer.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de PAU, 50 Cours Lyautey - Villa Noulibos dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le Secrétaire,
Thierry VIDAL



Extrait certifié conforme.

Fait à MIRANDE, le 13/02/2025

Le Maire

Patrick FANTON



 The signature of Patrick FANTON is written in black ink over the circular logo of the Mairie de Mirande.